

Procès-verbal

TROISIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 31 mai 2018

L'Assemblée ouvre la séance à 13 h 30.

Déclarations de ministres

- 83-18(3) Le ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration sur la Stratégie nationale sur le logement.
- 84-18(3) Le ministre de l'Infrastructure fait une déclaration sur l'amélioration des aéroports des TNO.
- 85-18(3) La ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une déclaration sur les nominations de 2018 au Temple de la renommée de l'éducation.
- 86-18(3) Le vice-premier ministre fait une déclaration sur l'absence du premier ministre à la séance de la Chambre.

Déclarations de députés

- 290-18(3) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur la dotation et les retards à la Régie du logement des TNO.
- 291-18(3) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur la nécessité de sensibiliser les professionnels de la santé aux TNO.
- 292-18(3) Le député de Nahendeh félicite les diplômés de sa circonscription.

- 293-18(3) Le député de Nunakput fait une déclaration sur le transport maritime dans l'Arctique.
- 294-18(3) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur les énergies propres et la facturation nette.
- 295-18(3) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur la mise à niveau du quai de Kakisa.
- 296-18(3) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur les politiques de logement pour les familles.
- 297-18(3) Le député du Sahtú fait une déclaration concernant une conférence régionale sur le logement dans le Sahtú.
- 298-18(3) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur les retombées socio-économiques du projet d'assainissement de la mine Giant.
- 299-18(3) Le député du Delta du Mackenzie félicite les diplômés de sa circonscription.

Mention

- 10-18(3) Le député de Nahendeh souligne le départ à la retraite de Brian Jaffray, membre du Temple de la renommée de l'éducation.

Rapport de comités permanents et spéciaux

- 8-18(3) Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen des comptes publics de 2016-2017 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Dépôt de documents

- 202-18(3) Rapport annuel 2017 du Commissariat aux incendies. Document déposé par le ministre des Affaires municipales et communautaires.
- 203-18(3) Rapport de 2018 sur le Fonds commun ténos pour les programmes sur les terres ancestrales. Document déposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 204-18(3) Rapport annuel 2017-2018 du Bureau de l'organisme de réglementation des opérations pétrolières et gazières des TNO. Document déposé par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

- 205-18(3) Lettre datée du 24 mai 2018 de l'organisme de surveillance de la mine Giant à l'intention des ministres Carolyn Bennett et Wally Schumann concernant la stratégie sur le développement socio-économique relative au projet d'assainissement de la mine Giant. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 206-18(3) Projet de loi C-262 – *Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 207-18(3) Lettre datée du 28 mai 2018 du président du Syndicat des travailleurs du Nord à l'intention du ministre Wally Schumann et du premier ministre Robert McLeod sur les mises à pied et la sous-traitance à Dominion Diamond Mines. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 208-18(3) Livre blanc intitulé *Mesures spéciales provisoires pour accroître la représentation des femmes à l'Assemblée législative des TNO*. Document déposé par le président.

Motions

- 17-18(3) Examen du projet de route entre Inuvik et Tuktoyaktuk

Motion proposée par le député de Kam Lake.

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui du député de Nahendeh, que la 18^e Assemblée législative demande au vérificateur général du Canada d'effectuer un audit particulier du projet de route entre Inuvik et Tuktoyaktuk, et d'en soumettre les conclusions à l'Assemblée législative;

EN OUTRE, je propose que le vérificateur général évalue la direction, l'administration et les répercussions à long terme du projet en tenant compte des accords financiers, de la valeur monétaire, de la reddition de comptes et du respect des normes sur la conclusion de marchés et l'approvisionnement;

EN OUTRE, je propose que le vérificateur général tienne compte de tout autre facteur qu'il estime pertinent et approfondisse la question;

EN OUTRE, je propose que tous les employés et représentants gouvernementaux collaborent pleinement avec le vérificateur général et lui fournissent tous les documents et renseignements nécessaires;

EN OUTRE, je propose que le GTNO avise tous les entrepreneurs touchés de la nature et des visées de cet audit particulier;

EN OUTRE, je propose que l'on demande au vérificateur général d'effectuer cet audit et d'en soumettre les conclusions à l'Assemblée législative dès que possible;

QUI PLUS EST, je propose que le président soumette la présente motion et le procès-verbal d'aujourd'hui au vérificateur général pour qu'il puisse les examiner.

Le député de Kam Lake demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly, M^{me} Green et M. Nadli. (8)

Contre : M. Blake, M. McNeely, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (9)

Abstention : (0)

La motion est REJETÉE.

18-18(3) Nomination des membres du Conseil consultatif des distinctions des TNO

Motion proposée par le député du Delta du Mackenzie.

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui du député de Yellowknife Nord, que la candidature des personnes suivantes soit soumise à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest aux fins de nomination des membres du Conseil consultatif des distinctions des TNO pour un mandat de trois ans qui commence sur-le-champ :

M^{me} Sabrina Broadhead, de Hay River

M. Danny Gaudet, de Deline

M^{me} Anne Peters, de Yellowknife

La motion est ADOPTÉE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi n° 20

Loi sur le protecteur du citoyen

Projet de loi présenté par le ministre de la Justice.

- Projet de loi n° 21 *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*
- Projet de loi présenté par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- Projet de loi n° 22 *Loi n° 2 de 2018-2019 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructures)*
- Projet de loi présenté par le ministre des Finances.
- Projet de loi n° 23 *Loi n° 2 de 2018-2019 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*
- Projet de loi présenté par le ministre des Finances.

Deuxième lecture de projets de loi

- Projet de loi n° 21 *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*
- Projet de loi n° 22 *Loi n° 2 de 2018-2019 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructures)*
- Projet de loi n° 23 *Loi n° 2 de 2018-2019 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement).*

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier a fait l'examen du projet de loi n° 6 : *Loi sur la mise en œuvre de la légalisation et de la réglementation du cannabis*; du projet de loi n° 19 : *Loi modifiant la Loi sur les fonds renouvelables*; et du projet de loi n° 21 : *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*, puis il a donné une mise à jour sur les projets effectués, soit l'adoption de trois motions.

Motion 59-18(3)

Le député de Kam Lake propose la motion suivante :

JE PROPOSE que l'Annexe A du projet de loi n° 6 soit modifiée pour y ajouter ce qui suit après le paragraphe 5(1) :

(1.1) Avant que le ministre puisse désigner une personne pour agir à titre de vendeur conformément au paragraphe 5(1), il doit s'assurer que cette personne respecte les critères prescrits.

(1.2) Si la personne respecte les critères prescrits, le ministre peut la désigner pour agir à titre de vendeur, à moins qu'il ne fournisse une justification raisonnable pour ne pas le faire.

(1.3) Le ministre ne peut pas exiger que la personne désignée pour agir à titre de vendeur, conformément au paragraphe 5(1), soit aussi nommée pour agir à titre de vendeur autorisé, conformément au paragraphe 34(1) de la *Loi sur les boissons alcoolisées*.

Le député de Tu Nedhé-Wilideh a demandé un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly et M^{me} Green. (7)

Contre : M. Blake, M. Nadli, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (9)

Abstention : (0)

La motion est REJETÉE.

Motion 60-18(3)

Le député de Hay River Nord propose la motion suivante :

JE PROPOSE que l'Annexe A du projet de loi n^o 6 soit modifiée pour substituer au paragraphe 5(1) ce qui suit :

[traduction provisoire]

(1) Le ministre, s'il juge que c'est dans l'intérêt public, doit désigner une personne pour agir à titre de vendeur dans une collectivité donnée aux fins de l'exploitation d'un magasin de cannabis et de la vente de cannabis dans cette collectivité.

(1.1) Le ministre doit, dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du paragraphe 5(1), recommander que le commissaire prescrive par règlement les critères applicables à la désignation par le ministre d'une personne pour agir à titre de vendeur pour des raisons d'intérêt public.

(1.2) Les critères mentionnés au paragraphe 5(1.1) ne doivent pas comprendre l'exigence d'être aussi nommé pour agir à titre de vendeur autorisé conformément au paragraphe 34(1) de la *Loi sur les boissons alcoolisées*.

(1.3) Nonobstant le paragraphe 5(1.1), le ministre peut désigner une personne pour agir à titre de vendeur avant l'adoption du règlement mentionné au paragraphe 5(1.1).

Le député de Kam Lake demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Contre : M. Simpson, M. McNeely, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (9)
Contre : M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly, M^{me} Green et M. Nadli. (7)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Motion 61-18(3)

La députée de Yellowknife Centre propose la motion suivante :

JE PROPOSE que l'Annexe A du projet de loi n° 6 soit modifiée pour y ajouter ce qui suit après le paragraphe 5(6) :

(6.1) Toute entente mentionnée au paragraphe 5(6) doit exiger la séparation du magasin de cannabis de tout magasin d'alcool situé dans le même immeuble de sorte que :

- a) chaque magasin ait une entrée extérieure distincte;
- b) la partie ouverte au public d'un magasin ne soit pas accessible à partir de la partie correspondante dans l'autre magasin.

Le député de Tu Nedhé-Wiilideh a demandé un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly et M^{me} Green. (7)

Contre : M. McNeely, M. Nadli, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (9)

Abstention : (0)

La motion est REJETÉE.

Motion 62-18(3)

Le député de Frame Lake propose la motion suivante :

JE PROPOSE que l'Annexe A du projet de loi n° 6 soit modifiée pour y ajouter ce qui suit après le paragraphe 11(2) :

(3) Nonobstant le paragraphe 11(1), une personne qui est âgée d'au moins 19 ans, mais qui a moins de 25 ans, ne peut pas posséder une quantité totale de cannabis, d'une ou de plusieurs catégories, équivalant, selon l'annexe 3 de la *Loi sur le cannabis* (Canada), à plus de dix grammes de cannabis séché.

La députée de Yellowknife Centre demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Beaulieu, M. O'Reilly et M^{me} Green. (3)

Pour : M. Simpson, M. McNeely, M. Vanthuyne, M. Testart, M. Thompson, M. Nadli, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (13)

Abstention : (0)

La motion est REJETÉE.

Motion 63-18(3)

Le député de Frame Lake propose la motion suivante :

JE PROPOSE que l'Annexe A du projet de loi n° 6 soit modifiée pour y ajouter ce qui suit après l'article 19 :

19.1(1) Aux fins du présent article, l'« électeur » désigne une personne qui figure sur la liste électorale de l'administration locale établie conformément à la *Loi sur les élections des administrations* pour les dernières élections tenues dans la collectivité visée.

(2) Si les votes exprimés représentent au moins 20 % des électeurs d'une collectivité où un magasin de cannabis est exploité depuis au moins deux ans, l'administration locale peut demander au ministre de tenir un référendum. Le ministre peut, par arrêté, exiger la tenue d'un référendum pour établir si les électeurs de la collectivité souhaitent mettre en place un régime de quantités limitées, tel qu'établi au sous-alinéa 12(2)b)(3). Les articles 15 à 19 s'appliquent, avec toute modification jugée nécessaire, à un référendum exigé par arrêté conformément au paragraphe 19.1(2).

Le député de Kam Lake demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Thompson et M. O'Reilly. (2)

Contre : M. Simpson, M. McNeely, M. Vanthuyne, M. Testart, M^{me} Green, M. Nadli, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (13)

Abstention : M. Beaulieu. (1)

La motion est REJETÉE.

Motion 64-18(3)

Le député de Hay River Nord propose la motion suivante :

JE PROPOSE que l'Annexe A du projet de loi n° 6 soit modifiée pour y ajouter ce qui suit après l'alinéa 71(j) :

[traduction provisoire]

(j.1) prescrire des critères sur lesquels le ministre peut s'appuyer pour établir s'il est dans l'intérêt public de désigner une personne pour agir à titre de vendeur aux fins du paragraphe 5(1);

Le député de Frame Lake demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. McNeely, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (9)

Contre : M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly, M^{me} Green et M. Nadli. (7)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Motion 65-18(3)

Le député de Hay River Nord propose la motion suivante :

JE PROPOSE de substituer ce qui suit au paragraphe 1(4) du projet de loi n° 6 :

[traduction provisoire]

(4) Les dispositions suivantes, prévues à l'annexe A, entrent en vigueur à la date de sanction de la présente loi :

- a) le paragraphe 1(1);
- b) les paragraphes 5(1), 5(1.1), 5(1.2), 5(1.3) et 5(2);
- c) l'article 6;
- d) la partie 4;
- e) les articles 71, 72 et 74.

Le député de Kam Lake demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. McNeely, M. Nadli, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (10)

Contre : M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly et M^{me} Green. (6)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Le président donne une mise à jour sur les progrès effectués et présente les projets de loi n^{os} 6, 19 et 21 en troisième lecture.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi n^o 22 *Loi n^o 2 de 2018-2019 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructures)*

Le ministre des Finances demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. Blake, M. McNeely, M. Vanthuyne, M. Testart, M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly, M^{me} Green, M. Nadli, M. Nakimayak, le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert. (17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

Projet de loi n^o 23 *Loi n^o 2 de 2018-2019 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

Le ministre des Finances demande la tenue d'un vote nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : M. Simpson, M. Blake, M. McNeely, M. Vanthuyne, M. Testart,
M. Beaulieu, M. Thompson, M. O'Reilly, M^{me} Green, M. Nadli, M. Nakimayak,
le ministre A. Moses, la ministre C. Cochrane, le ministre G. Abernethy, le vice-
premier ministre R. C. McLeod, le ministre W. Schumann et le ministre L. Sebert.
(17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

Le président ajourne l'Assemblée à 21 h 59.



Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative